



## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

<p><b>Direction générale de l'alimentation</b>  <b>Service de l'alimentation</b>  <b>Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments</b>  <b>Bureau des produits de la mer et d'eau douce</b></p> <p>Adresse : 251 rue de Vaugirard          75 732 PARIS CEDEX 15          Suivi par : Pierre VELGE          Tél : 01.49.55.60.44          Courriel institutionnel : <a href="mailto:bpmed.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr">bpmed.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr</a>          Réf. Interne : 13-124 Abrogation_NS_modif_bis          MOD10.21 F 20/07/12</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGAL/SDSSA/N2013-8153</b></p> <p><b>Date: 16 septembre 2013</b></p>
---	---

A l'attention de mesdames et messieurs les Préfets

Date de mise en application : immédiate  
 Abroge et remplace : -  
 Date d'expiration : néant  
 Date limite de réponse/réalisation : néant  
 Nombre d'annexe : 1  
 Degré et période de confidentialité : Tout public

**Objet :** Modification Abrogation de diverses références infra-réglementaires liées à la filière des produits de la mer et d'eau douce.

**Résumé :** La présente note de service modifie l'annexe de la note de service DGAL/SDSSA/N2013-8099 du 18/06/2013.

**Mots-clés :** Note de service, abrogation, produits de la mer, coquillage

Destinataires
<p><b>Pour information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DDPP / DDCSPP</li> <li>- DAAF</li> <li>- DRAAF</li> <li>- DDTM</li> <li>- DGPAAT</li> <li>- INFOMA</li> <li>- FranceAgriMer</li> <li>- UBIFRANCE</li> <li>- DPMA</li> </ul>

L'annexe de la note de service DGAL/SDSSA/N2013-8099 du 18 juin 2013 (AGRG1315341N) précisant la liste des notes de service à abroger est modifiée comme présentée en annexe.

Cette annexe ne comporte dorénavant que 43 références réglementaires, la note de service ci-dessous reste en vigueur :

> Note de service numéro : DGAL/SDSPA/N2009-8132 , signé(e) le : 06/05/2009

Le Directeur Général de l'Alimentation  
Signé : Patrick DEHAUMONT

Annexe  
**Liste des références infra-réglementaires obsolètes**

Titre	Références
Plan de surveillance de la qualité microbiologique des produits traiteurs de la mer ou des produits préparés, obtenus à partir de pulpe ou chair hachée de produits de la pêche, réfrigérés ou congelés - 2002.	Note à usage de service numéro : SDHA/NS 02-061/0620 , signé(e) le : 22/04/2002
Plan de surveillance histamine dans les produits de la pêche - 2002	Note à usage de service numéro : SDHA/NS 02-066/0621 , signé(e) le : 22/04/2002
Plan de surveillance des pulpes de produits de la pêche - 2002	Note à usage de service numéro : SDHA/NS02-66-PS2002 , signé(e) le : 07/05/2002
Destruction de lots d'éperlans congelés consignés suite à la survenue de TIAC	Note d'information numéro : 1530 , signé(e) le : 26/10/2004
Décret portant application du code de la consommation en ce qui concerne l'étiquetage des produits de la pêche et de l'aquaculture.	Note d'information numéro : 1797 , signé(e) le : 18/11/2002
Établissements des Etats-Unis autorisés pour l'exportation de produits de la pêche et de coquillages vivants vers la France	Note d'information numéro : 99039 , signé(e) le : 21/07/1999
Établissement du Royaume-Uni agréés pour la mise sur le marché communautaire de produits de la pêche et de mollusques bivalves vivants.	Note d'information numéro : DGAL/SDHA/BET/1042 , signé(e) le : 27/06/2001
Respect des exigences de l'arrêté du 29 décembre 1992	Note de service numéro : 1066 , signé(e) le : 19/07/2004
EXPORTATION DE POISSONS, DE CRUSTACES, DE MOLLUQUE, D'ECHINODERMES OU DE PRODUITS A BASE DE POISSONS, DE CRUSTACES OU D'ECHINODERMES VERS LA SUISSE.	Note de service numéro : DGAL/MCSI/97/8112 , signé(e) le : 02/07/1997
AGREMENT ET ENREGISTREMENT COMMUNAUTAIRES DES INSTALLATIONS DE MANIPULATION DE COQUILLAGES VIVANTS ET DE PRODUITS DE LA PECHE.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/92-8020 , signé(e) le : 29/01/1992
Agrément et enregistrement communautaire des installations de manipulation de coquillages vivants et de produits de la pêche	Note de service numéro : DGAL/SDHA/92-8020 , signé(e) le : 29/01/1992
Procédure d'instruction des dossiers d'agrément en matière d'établissement de produits de la pêche (hors coquillages vivants)	note de service numéro : DGAL/SDHA/92-8120 signé : 10/08/1992

Titre	Références
ECHANGES DE COQUILLAGES VIVANTS ET DE PRODUITS DE LA PECHE. LISTE IRLANDE ANNULEE ET REMPLACEE PAR NS 8189 DU 25.11.94 ANNEXE REMPLACEE PAR NS 8082 DU 04.05.1993 COMPLETEE PAR NS 8033 DU 17/02/1993. VOIR AUSSI NS 8061 DU 24.03.1993 NS 8067 DU 26/03/1993	Note de service numéro : DGAL/SDHA/93-8012 , signé(e) le : 22/01/1993
LISTE DES ETABLISSEMENTS DE BELGIQUE, D'ALLEMAGNE, D'IRLANDE, D'ITALIE ET DE PORTUGAL AGREES POUR LA PRODUCTION ET LA MISE SUR LE MARCHE DE PRODUITS DE LA PECHE ET DE MOLLUSQUES BIVALVES. COMPLETEE PAR NS 8082 DU 04.05.1993; PORTUGAL(15.2.95)	Note de service numéro : DGAL/SDHA/93-8033 , signé(e) le : 17/02/1993
LISTE DES ETABLISSEMENTS D'ITALIE ET D'ESPAGNE AGREES POUR LA PRODUCTION ET LA MISE SUR LE MARCHE DES PRODUITS DE LA PECHE ET DES MOLLUSQUES BIVALVES VIVANTS.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/93-8082 , signé(e) le : 04/05/1993
LISTES DES ETABLISSEMENTS DE GRECE, DES PAYS-BAS ET DU ROYAUME-UNI AGREES POUR LA PRODUCTION ET LA MISE SUR LE MARCHE DE PRODUITS DE LA PECHE ET DE MOLLUSQUES BIVALVES. LISTES ROYAUME-UNI ANNULEE ET REMPLACEE (25.11.94) NS 8190; PAYS-BAS NS 8193	Note de service numéro : DGAL/SDHA/93/8208 , signé(e) le : 21/12/1993
CONTROLE DES DENREES ANIMALES ET D'ORIGINE ANIMALE A L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNEE.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/94/8200 , signé(e) le : 02/12/1994
LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ESPAGNE AGREES POUR LA MISE SUR LE MARCHE COMMUNAUTAIRE DE PRODUITS DE LA PECHE ET DE MOLLUSQUES BIVALVES VIVANTS.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/96/8149 , signé(e) le : 17/07/1996
LISTE DES ETABLISSEMENTS DU DANEMARK AGREES POUR LA MISE SUR LE MARCHE COMMUNAUTAIRE DE PRODUITS DE LA PECHE ET DE MOLLUSQUES BIVALVES VIVANTS.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/96/8183 , signé(e) le : 07/08/1996
LISTE DES ETABLISSEMENTS D'ITALIE AGREES POUR LA MISE SUR LE MARCHE COMMUNAUTAIRE DE PRODUITS DE LA PECHE ET DE MOLLUSQUES BIVALVES VIVANTS.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/96/8184 , signé(e) le : 07/08/1996
Arrêtés préfectoraux d'interdiction temporaire de pêche et de ramassage de coquillages dans certaines zones littorales : diffusion de l'information et actions de contrôles à mettre en place.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/N2000-8067 , signé(e) le : 15/05/2000
Modification de la note de service DGAL/SDHA/N99/n°8085 du 8 juin 1999 relative au transport des aliments. Conditions du transport de colis d'huîtres vivantes dans les véhicules de sociétés de messagerie.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/N2001-8057 , signé(e) le : 04/05/2001

Titre	Références
Contrôle de salubrité des coquillages vivants et communication des résultats.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/N91-8073 , signé(e) le : 03/04/1991
Répartition des compétences entre les services vétérinaires et les services des affaires maritimes en matière de contrôle sanitaire et technique des coquillages vivants.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/N94-8060 , signé(e) le : 29/03/1994
Agrément des centres d'expédition livrant des coquillages de pêche à la consommation humaine.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/N94-8166 / DPMCM/SDCM/N94-9102 , signé(e) le : 23/09/1994
Autocontrôles des coquillages de pêche et conchyliculture, destinés à la consommation humaine	Note de service numéro : DGAL/SDHA/N95-8195 , signé(e) le : 31/07/1995
Contrôle sanitaire des établissements agréés pour la purification ou l'expédition de coquillages vivants.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/N98-8137 , signé(e) le : 19/08/1998
Opération alimentation "fêtes de fin d'année" 1998.	Note de service numéro : DGAL/SDHA/N99-8133 , signé(e) le : 24/08/1999
Plan de surveillance des phycotoxines et des contaminants chimiques dans les mollusques bivalves vivants - 2010	Note de service numéro : DGAL/SDQA/SDSSA/N2009-8331 , signé(e) le : 15/12/2009
<del>Prise en compte des résultats d'analyses lors de la révision des classements sanitaires des zones conchylicoles</del>	<del>Note de service numéro : DGAL/SDSPA/N2009-8132 , signé(e) le : 06/05/2009</del>
Modalités de vente aux consommateurs de coquillages vivants	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2003-8167 , signé(e) le : 14/10/2003
Réglementation communautaire et textes français de transposition et d'initiative nationale applicables dans le domaine du contrôle sanitaire des produits de la pêche et des coquillages	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2004-8006 , signé(e) le : 13/01/2004
Obligation réglementaire d'enregistrement des navires congélateurs et réfrigérateurs	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2004-8072 , signé(e) le : 15/03/2004
Réglementation relative au marquage de salubrité des produits de la pêche.	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2004-8123 , signé(e) le : 26/04/2004
Note de service complémentaire à la note de service relative au cas particulier des établissements conchylicoles concernant l'entrée en application de l'arrêté du 8 juin 2006 - mise à jour du dossier d'agrément des navires agréés pour l'expédition de coquillages vivants.	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2007-8172 , signé(e) le : 19/07/2007
Contrôles à destination : bilan 2006 - orientations 2007	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2007-8193 , signé(e) le : 06/08/2007
Modifications apportées au plan de surveillance des contaminants chimiques du milieu aquatique dans les produits de la pêche - 2007	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2007-8258 , signé(e) le : 22/10/2007
Eviscération des coquilles St Jacques en cas de contamination par des toxines ASP Mise en application de la décision 200/226/CE du 15 mars 2002	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2008-8019 , signé(e) le : 28/01/2008

Titre	Références
Prorogation du délai de mise à jour des dossiers d'agrément des établissements mettant sur le marché des coquillages vivants, suite à l'entrée en application de l'arrêté du 8 juin 2006 relatif à l'agrément des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale publié au JoRf du 8 août 2006	Note de service numéro : DGAL/SDSSA/N2008-8222 , signé(e) le : 20/08/2008
CONTROLE DES NOIX DES PECTINIDES IMPORTEES EN FRANCE : ECHANTILLONNAGE. ETABLISSEMENTS JAPONAIS AGREES. G II 3 E 5	Note de service numéro : DGAL/SVHA 88 8200 , signé(e) le : 08/12/1988
HUITRES FACILES A OUVRIR H III 2)	Note de service numéro : DGAL/SVHA 88 8205 , signé(e) le : 16/12/1988
CONTROLES DE LA SALUBRITE DES COQUILLAGES VIVANTS DANS LES ETABLISSEMENTS D'EXPEDITION. H III 2)	Note de service numéro : DGAL/SVHA 88-8183 , signé(e) le : 25/10/1988
Cuisses de grenouilles : - possibilité d'ionisation des cuisses de grenouilles congelées : inspection sanitaire et procédure à l'importation ; - interdiction d'importation en France de cuisses de grenouilles fraîches.	Note de service numéro : DGAL/SVHA/N88-8193 , signé(e) le : 23/11/1988
CONTROLE DE LA SALUBRITE DES COQUILLAGES	Note de service numéro : DQ/SVHA/86-8022 , signé(e) le : 05/02/1986